

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM

Fiscal Year/Année financière

PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

1978-1979

Rationale/Explication

Le Ministère est d'avis que la collecte et l'analyse de données sur les concours constituent un critère indispensable pour mesurer le degré d'intérêt des employés qualifiés et permettent de suivre les efforts et les progrès en matière de participation accrue des femmes.

Objective/Objectif

Cueillir et compiler des données sur les concours et leur résultat afin de s'assurer que les candidats et candidates reflètent les disponibilités en main-d'oeuvre.

Action Plans (Activities)/Plans d'action (activités)

- La Section de la dotation en personnel:
- préparera un relevé statistique pour chacun des concours et le transmettra au Co-ordonnateur;
 - rappellera aux superviseurs hiérarchiques les lignes de la politique de l'égalité d'accès à l'emploi pour la femme;
 - verra à ce que suffisamment de femmes siègent aux comités de sélection.

Ces mesures toucheront tous les employés se présentant à des concours et tous les superviseurs hiérarchiques demandant des mesures de dotation.

Evaluation Criteria/Critères d'évaluation

- Mesure dans laquelle le contrôle des statistiques sera facilité;
- sensibilisation accrue des superviseurs hiérarchiques;
- augmentation du nombre de femmes au sein des comités de sélection.

Evaluation/Évaluation